



Communiqué de Presse

— Nancy, le 8 mars 2021 —

Nos monuments en bleu pour l'autisme



Carole GRANDJEAN

Députée de Meurthe-et-Moselle

Présidente du Groupe d'Études Autisme

Commissaire aux Affaires Sociales

Commissaire aux Affaires Européennes

La députée Carole GRANDJEAN a appelé à un élan national pour l'illumination des bâtiments publics en bleu, couleur traditionnellement associée à l'autisme, lors de la journée mondiale de sensibilisation à cette cause le 2 avril. Première couleur du drapeau tricolore, le bleu devra être le symbole d'une Nation pleinement inclusive, qui reconnaît enfin ce handicap.

À l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, la députée de Meurthe-et-Moselle Carole GRANDJEAN, par ailleurs Présidente du Groupe d'Études Autisme à l'Assemblée Nationale, a sollicité le Maire de Nancy Mathieu KLEIN afin que la Place Stanislas soit illuminée en bleu. Elle a également appelé l'ensemble de ses collègues députés, quel que soit leur groupe, à inciter les élus locaux de leurs territoires à rejoindre cette mobilisation. Enfin, elle a adressé un courrier au Président de l'Assemblée Nationale Richard FERRAND, afin que l'Assemblée Nationale soit animée de bleu.

Pour la députée, la France privée de ce moment en 2020, doit être au rendez-vous en 2021 et l'illumination de l'Assemblée Nationale permettrait à l'évènement d'avoir un retentissement particulier en mettant en lumière l'engagement de la représentation nationale sur ce sujet.

Pour Carole GRANDJEAN, cette démarche vise à informer et sensibiliser le grand public sur les réalités de ce trouble du neuro-développement qui concerne 700 000 personnes en France. Elle ajoute : *« Dans notre pays particulièrement, de nombreuses personnes autistes et leur famille font face à l'incompréhension de la société quant à leur handicap invisible ou sont éprouvées par une représentation caricaturale de l'autisme. Cette date doit donc être l'occasion de faire évoluer les regards et d'envoyer un message de considération à tous ceux qui sont porteurs d'une différence. En outre, cela doit aussi permettre de valoriser les réalisations dans les territoires en matière de repérage et d'accompagnement précoces, de scolarisation, ainsi que la mobilisation de nos associations locales. »*

L'illumination des bâtiments publics est pour Carole GRANDJEAN, l'expression symbolique de sa volonté, et de celle de l'ensemble des élus, de placer les personnes porteuses de handicap au cœur de la cité et au centre des préoccupations.

Elle conclut : *« Si l'autisme est une priorité présidentielle je suis certaine qu'avec notre soutien elle peut devenir, celle de toute une nation. »*

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr